



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
hydrologique
intergouvernemental

IHP/IC-XTR-III/INF 1
Paris, 10 février 2021
Original anglais

Programme hydrologique intergouvernemental

3ème session extraordinaire du Conseil intergouvernemental du PHI
(Réunion virtuelle, 22-24 février 2021)

LA NEUVIEME PHASE DU PHI (PHI-IX)

Résumé

Ce document fournit un résumé de la mise en œuvre de la Programme, notamment en ce qui concerne l'élaboration du projet de 3^e ordre du plan stratégique de la neuvième phase du PHI (PHI-IX, 2022-2029)

PLANIFICATION STRATEGIQUE DE LA NEUVIEME PHASE DU PHI (IHP-IX, 2022-2029)

1. La résolution XXIII-6 du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) à sa 23e session (Paris, 11-15 juin 2018) s'est concentrée sur le développement de la neuvième phase du programme, PHI-IX 2022-2029.

2. Au cours du second semestre 2018, les États membres ont identifié les experts, travaillant sur une base volontaire, qui devaient constituer les deux principaux organes chargés d'élaborer le projet de document pour la consultation de la famille de l'eau de l'UNESCO : le Groupe de travail (TF) et les Experts des États membres (EoMS). Pour ce faire, les deux organes, TF et EoMS, ont compté sur l'assistance de deux consultants principaux, ainsi que sur le soutien du secrétariat du PHI.

3. Le Secrétariat a facilité deux sessions du Groupe de travail du PHI-IX se réunissant en personne. La première a eu lieu en janvier 2019 et ses efforts se sont traduits dans le développement du projet d'ordre zéro du document PHI-IX. Le document, qui reflétait principalement le contenu de la nouvelle phase du PHI, a été présenté lors d'une session technique spéciale des membres du Bureau (janvier 2019) et a reçu leurs commentaires. Par la suite, il a été partagé avec les experts des États membres. Les commentaires de l'EoMS ont été incorporés dans la mesure du possible et une consultation complète des membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO a suivi.

4. Les membres de la TF se sont réunis pour la deuxième fois au siège de l'UNESCO à Paris, en avril 2019, pour examiner les commentaires consolidés reçus et élaborer le projet de premier ordre du PHI-IX. Ce projet a ensuite été distribué aux experts des États membres en juillet 2019 et, en octobre 2019, il a été partagé pour une consultation complète avec tous les membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO. Le processus de consultation a duré jusqu'à la fin du mois de décembre 2019.

5. La première session extraordinaire du Conseil du PHI (28 novembre 2019) a approuvé l'ajustement le calendrier/le déroulement de la finalisation de la neuvième phase du PHI, y compris une troisième réunion en face à face de l'équipe spéciale ; une session technique des membres du Bureau du PHI pour examiner le document et envisager sa soumission à la 24e session du Conseil du PHI (alors prévue au printemps 2020) pour un examen plus approfondi et, éventuellement, un accord de principe ; une consultation ultérieure plus large avec la famille de l'eau de l'UNESCO et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales partenaires du PHI. Après avoir consolidé les contributions qui devaient être reçues dans le cadre de cette dernière consultation élargie, le Conseil du PHI devait être consulté par voie électronique concernant la soumission de la stratégie du PHI-IX au Conseil exécutif de l'UNESCO au printemps 2021, en vue de sa présentation à la 41e session de la Conférence générale de l'UNESCO à l'automne 2021 par le biais du rapport habituel du PHI.

6. En raison des effets de la pandémie COVID-19, la troisième réunion du Groupe de travail a eu lieu par téléconférence du 2 au 4 mars 2020, avec la participation d'EoMS. Il visait à améliorer encore le projet de 1^e ordre du PHI-IX et à intégrer les contributions reçues lors de la 2^e consultation approfondie de la Famille de l'eau de l'UNESCO, qui s'est achevée le 31 décembre 2019, avec l'aide du Secrétariat du PHI et de deux consultants principaux.

7. La réunion de l'équipe spéciale a permis d'arriver au Projet amélioré de premier ordre de la stratégie du PHI-IX, Parvenir à la sécurité de l'eau grâce à une gestion durable de l'eau, au moyen des cinq principales voies d'action suivantes, qui interagissent et se renforcent systématiquement :

- Recherche scientifique et innovation
- L'éducation relative à l'eau, de la révolution industrielle à la révolution écologique.
- Réduction du fossé entre données et connaissances
- Gestion inclusive de l'eau dans un contexte de changements à l'échelle planétaire
- Gouvernance de l'eau sur des bases scientifiques aux fins d'atténuation, d'adaptation et de résilience

8. Il était prévu que le Projet amélioré de premier ordre de la stratégie du PHI-IX soit soumis à la Réunion technique du Bureau du PHI, puis à la 24e session du Conseil du PHI, initialement prévue en mars et mai 2020, respectivement. Ces deux réunions ont dû être reportées en raison de la crise COVID-19. Le projet amélioré de 1^{er} ordre de la stratégie du PHI-IX a été examiné et approuvé par les membres du Bureau du PHI par consultation électronique.

9. Sur la base de l'examen et de l'approbation du Bureau du PHI, le Secrétariat, avec le soutien des deux consultants accompagnant le processus, a complété les cinq voies d'action par les éléments nécessaires pour constituer un projet de plan stratégique unifié et structuré pour le PHI-IX. Ce document consolidé a constitué le projet de 2^e ordre du PHI-IX et a été présenté aux États membres de l'UNESCO lors d'une réunion d'information tenue le 29 octobre 2020. Au cours de la réunion, le Secrétariat a exhorté les États membres à envoyer leurs commentaires sur le document qui sera résumé et présenté lors de la 24e session du Conseil du PHI, prévue du 30 novembre au 4 décembre 2020.

10. En raison des restrictions de mouvement persistantes que la pandémie de COVID-19 a causées à l'échelle mondiale, la 24^e session du Conseil du PHI a été reportée et le Conseil a accepté de se réunir en session extraordinaire pour discuter en détail et fournir des orientations sur le projet de deuxième ordre du PHI-IX.

11. La 2^e session extraordinaire du Conseil du PHI s'est tenue du 30 novembre au 1 décembre 2020. Au cours de cette session, les membres du Conseil ont décidé des prochaines étapes et du calendrier de préparation du plan stratégique du PHI-IX. La date limite pour les commentaires des États membres sur le projet de 2^e ordre a été reportée au 4 janvier 2021. La Groupe de travail et les Experts des États membres, avec le soutien du Secrétariat, devaient intégrer toutes les observations sur le projet de 2^e ordre, tel que fournies par les États membres et les autres partenaires, et préparer un projet de 3^e ordre du plan stratégique du PHI-IX avant le 31 janvier 2021. À cette date, le Secrétariat du PHI devait diffuser le projet de 3^e ordre du plan stratégique du PHI-IX à tous les États membres, en les invitant à faire part de leurs observations sur ce projet avant le 15 février 2021. Le Conseil intergouvernemental du PHI doit se réunir en session extraordinaire pour permettre des consultations et l'examen du projet de 3^e ordre du plan stratégique du PHI-IX, 22-24 février 2021.

12. Suite aux décisions du Conseil, le Secrétariat a facilité cinq réunions des membres de la TF et de l'EoMS en janvier 2021, au cours desquelles les observations faites lors de la 2e réunion extraordinaire du Conseil et les commentaires écrits reçus de la Famille de l'eau de l'UNESCO (membres et non-membres du Conseil, centres et chaires) et de partenaires, tels que l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Association Internationale des Sciences Hydrologiques (AISH) et l'Association Internationale des Hydrogéologues (AIH), ont été examinés et consolidés. Le Secrétariat a travaillé avec le Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO (BSP) pour aligner la formulation des différents résultats (effets et produits) sur la Gestion axée sur les résultats (GAR) et sur la Théorie du changement (TdC). Une petite équipe de rédaction a été déployée, comprenant un membre du Groupe de travail, deux membres des EoMS, le Secrétariat et les consultants dédiés, pour intégrer les résultats des discussions dans le texte. Le projet de 3^e ordre du plan stratégique du PHI-IX a été présenté à la dernière réunion des groupes combinés (TF et EoMS) le 28 janvier 2021. Après avoir reçu leur approbation, le projet a été édité pour en améliorer la formulation, puis traduit et transmis aux États membres et aux partenaires le 31 janvier 2021 comme prévu, en anglais. Une version française du document a été diffusée le 3 février 2021.

13. Le projet de résolution suivant sur le projet de 3e ordre de la neuvième phase du PHI a été préparé par le Secrétariat pour approbation par le Conseil. Il est présenté dans le document [IHP/IC-XTR-III/2](#).